

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑳

N° 81 21535

-
- ⑤④ Toile à peindre avec repères, formant fond et encadrement.
- ⑤① Classification internationale (Int. Cl.³). B 44 D 3/00.
- ②② Date de dépôt..... 13 novembre 1981.
- ③③ ③② ③① Priorité revendiquée :
- ④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 20 du 20-5-1983.
-
- ⑦① Déposant : WIOT Pierre Marcel. — FR.
- ⑦② Invention de : Pierre Marcel Wiot.
- ⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①
- ⑦④ Mandataire *
-

La présente invention concerne les arts décoratifs.

Les enfants et débutants, qui aimeraient bien avoir des repères pour peindre ou effectuer des collages et aussi pouvoir encadrer et suspendre leurs oeuvres immédiatement après les avoir terminées, ne trouvent pas ce genre d'article.

Actuellement, les toiles pour tableaux n'ont ni repères ni encadrement ni de quoi les suspendre réunis. L'encadrement, dans ce cas, ne peut se faire que lorsque le tableau est sec, sinon la manipulation est délicate. En outre, le débutant qui reproduit une forme doit pouvoir s'aider de repères.

La toile à peindre (ou équivalent) avec repères, formant fond et encadrement, selon l'invention, permet de reproduire sur un fond à l'aide de coordonnées, puis d'encadrer par un pliage qui dissimule les repères, et enfin de suspendre le tableau par un cordon qui fixe l'ensemble.

Cet ensemble se compose d'une toile à peindre (ou équivalent) cruciforme perforée sur quatre coins (FIG. 1), d'une armature rigide, en une ou plusieurs pièces, graduée et de même perforation que la toile, accompagnée d'une règle coulissante également graduée (FIG. 2), d'un cordon (FIG. 3).

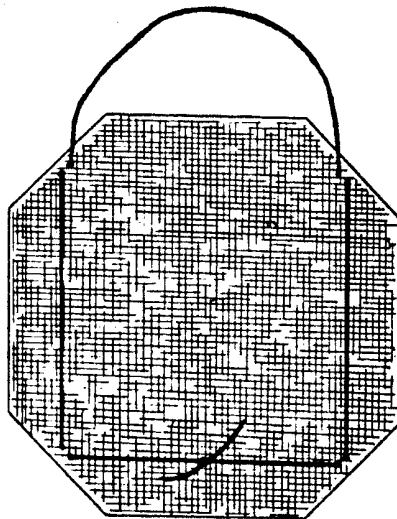
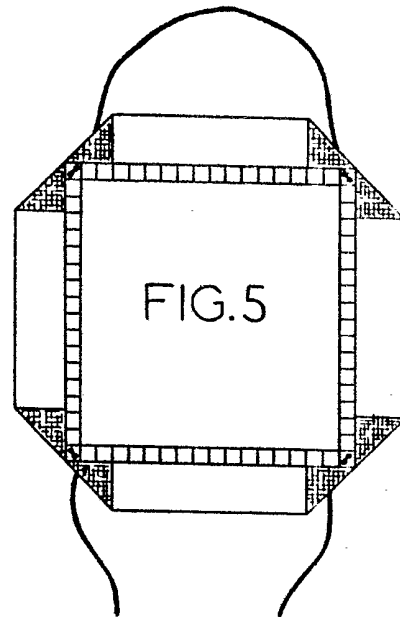
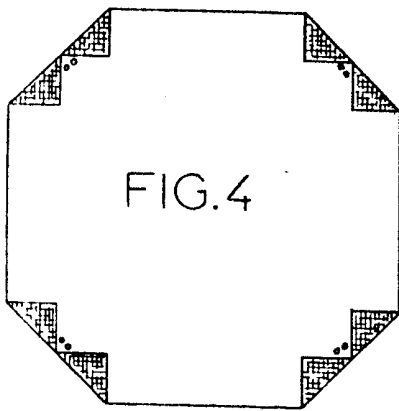
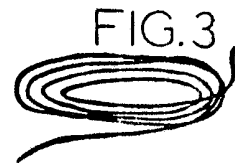
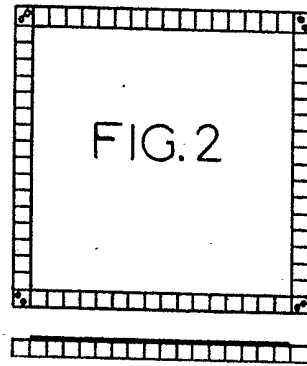
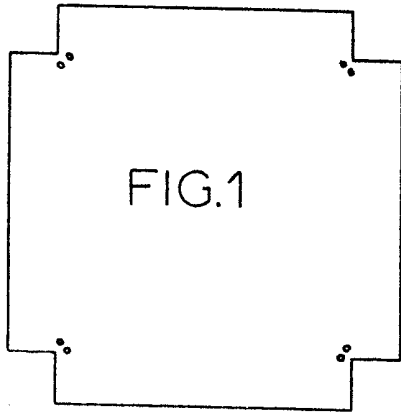
Le pliage de la toile, comme présenté sur la FIG. 4, ainsi que l'assemblage avec l'armature à l'aide du cordon (FIG. 5 et 6), permettent, avec la règle coulissante, de reproduire par coordonnées (FIG. 7), puis d'encadrer en insérant la toile pliée entre l'armature et le fond après l'avoir passée sur cette armature qu'elle dissimule, et enfin de suspendre le tableau ainsi réalisé (FIG. 8 et 9).

L'invention, tout en étant très esthétique, est d'une grande simplicité, et donc son coût réduit la met à la portée d'un grand nombre d'enfants et de débutants, facilitant ainsi ce genre d'activité manuelle.

REVENDICATION

Toile à peindre. La toile est coupée de manière cruciforme et perforée sur quatre coins (5), elle est munie d'une armature rigide graduée et de même perforation que la toile, accompagnée d'une règle coulissante également graduée (3). La toile et l'armature sont assemblées par un cordon passant dans 5 les perforations, formant ainsi un ensemble cohérent caractérisé par le fait qu'il comporte à la fois un fond à peindre avec repères (1-2-3), un encadrement qui dissimule les repères après pliage (6) et de quoi le suspendre (4).

1/2



Handwritten signature or initials

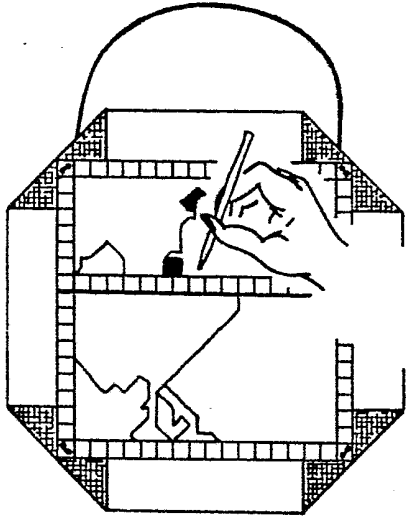


FIG. 7

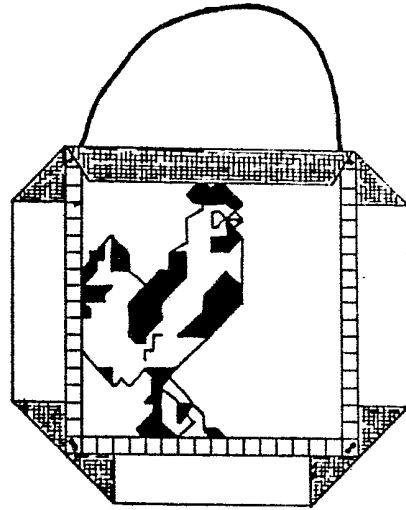


FIG. 8

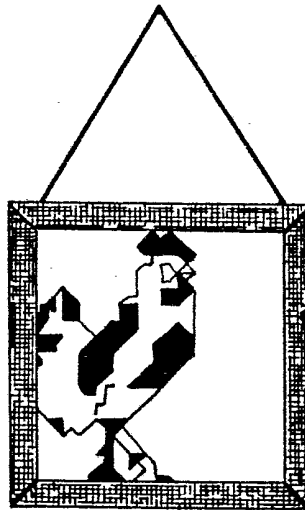


FIG. 9

Handwritten signature or mark